

à la une



N'abandonnons pas nos animaux domestiques !

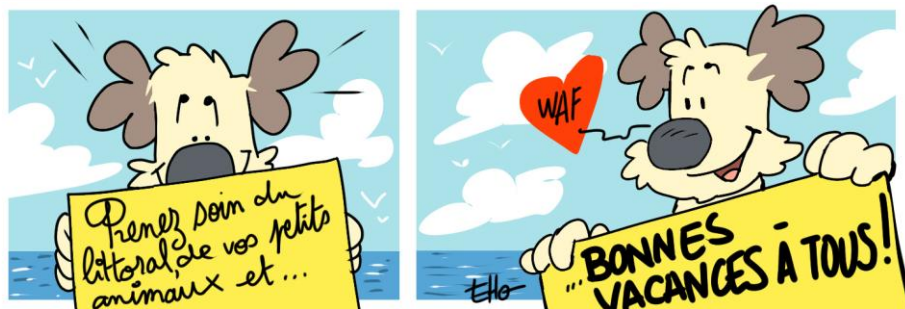
Les français sont les champions européens de l'abandon des **animaux domestiques**. C'est malheureusement ce que constate la Société Protectrice des Animaux (SPA), l'association qui recueille les animaux abandonnés et s'en occupe dans différents refuges en France. L'association a d'ailleurs réalisé un petit film pour que les citoyens français prennent conscience du problème.

Ainsi chaque année, plus de 100 000 animaux domestiques sont abandonnés en France et plus de 60 % d'entre eux le sont pendant les vacances d'été. Cela arrive que les propriétaires ne savent pas quoi faire de leur animal lorsqu'ils partent en voyage car cela coûte de l'argent de les emmener, de les faire garder ou qu'ils ne veulent pas s'embêter avec eux.

Certains sont abandonnés au bord de la route, dans un champ ou attachés à un poteau. C'est ce qu'on appelle un **abandon sauvage**. D'autres personnes abandonnent leurs animaux dans les **refuges**. Cela permet au moins aux bénévoles, les personnes qui s'occupent ensuite de l'animal, de connaître son nom, son âge et son histoire. C'est plus facile ensuite pour l'animal de lui trouver de nouveaux maîtres. Dans les refuges, on trouve plein d'animaux différents. Il existe en effet **différents types d'animaux domestiques** (on t'explique depuis quand l'homme a adopté des animaux domestiques dans le sais-tu ?) : des chiens, des chats, des lapins, des furets, des hamsters, des poissons, des souris, des rats, des serpents, des oiseaux... En France, on n'a pas besoin d'autorisation pour avoir un animal domestique. Mais **l'abandon sauvage ou la maltraitance sont punis par la Loi**. Ainsi quand on abandonne son animal au bord de la route ou dans un champ, on risque jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 euros d'amende. Mais en réalité, les gens sont rarement retrouvés et punis. Depuis quelques années, les associations demandent que les personnes qui souhaitent adopter un animal passent un **permis** comme en Belgique. Cela permettrait à chaque citoyen de prendre conscience qu'il est **responsable de son animal** et que moins d'animaux soient abandonnés.

La discut'minute

MESSAGE
IMPORTANT



Un animal, c'est pas un jouet !

Arthur : Marie m'a montré des photos des bébés que sa chienne vient d'avoir. Ils sont trop beaux. J'aimerais trop en avoir un !

Gary : Euh... ça va être difficile, tu crois pas ?

Arthur : Bah si je lui demande, je suis sûr qu'elle sera d'accord de m'en donner un.

Gary : Ouais, mais qu'est ce que tu vas faire du chiot quand il sera grand ?

Arthur : Ben je m'en occuperai. Je vois pas le problème !

Gary : T'as vu la taille de sa chienne ? Ton appartement est pas très grand. En plus c'est une race de chien qui a besoin de beaucoup courir et même de nager.

Arthur : Tu ne me fais pas confiance ?

Gary : C'est pas toi le problème... C'est juste que je suis pas sûr qu'un chien comme ça pourrait être heureux chez toi dans un appartement toute la journée. En plus, t'auras jamais la place dans la voiture quand vous allez partir en vacances. Quand on adopte un animal, il faut quand même réfléchir pour savoir s'il sera bien chez soi et si on aura aussi les moyens de le nourrir ou de le soigner.

Arthur : On trouvera des solutions quand il faudra !

Gary : Il vaut mieux y penser avant. Puis même, tu m'as toujours dit que tu voulais faire le tour du monde quand t'auras 18 ans. Un chien ça vit au moins 15 ans. Il va devenir quoi quand tu seras parti ?

Arthur : T'es pas marrant !

Gary : C'est juste que je vois trop d'animaux abandonnés. On habite à côté d'un refuge et tous les week-ends, il y a des gens qui laissent leur chien ou leur chat dans le refuge. Ça me met trop en colère parce que je les entends ensuite pleurer dans leur cage.

Arthur : Ça doit être horrible. Ça leur fait de la peine en fait.

Gary : Ouais, avec mon père on est bénévole et on va les promener des fois pour aider le refuge. Et d'ailleurs, t'auras qu'à venir les promener avec nous la prochaine fois ? Et puis peut être qu'un jour tu en verras un qui sera fait pour toi et dont tu pourras vraiment t'occuper !

Arthur : Ça, c'est une idée pas bête !



Pendant les vacances, protégeons le littoral avec les petits citoyens !

Le 6 juillet, c'est le début des grandes vacances ! De nombreux touristes vont partir en **bords de mer** pour profiter de la plage, du soleil, du sable... Mais cet environnement est **fragile**...

Alors, les petits citoyens te proposent de lire sur la route des vacances le « **Et si on s'parlait de la**

protection du littoral ? ». C'est l'occasion de découvrir à quel point tous ces bords de mer sont riches et méritent d'être protégés. 10 petites histoires te permettront de découvrir **tous les petits gestes** qui permettent de protéger le littoral comme ramasser les déchets par exemple. En promenade, il faut respecter les zones protégées comme les dunes ou ne pas ne pas ramasser n'importe quel coquillage lorsqu'on fait de la pêche à pieds.



Cannabis, quels dangers pour nos cerveaux ?

Dans Le cannabis est une plante qui peut se fumer et qui est **interdite** dans beaucoup de pays dont la France. Les personnes qui en vendent sont des **trafiquants** de drogue et peuvent être punis par la Loi. Des études faites par des médecins au Canada ou en Finlande montrent que fumer du cannabis peut avoir des **conséquences très**

graves pour les adolescents.

L'adolescence est un âge où on change beaucoup. Notre **cerveau** est donc plus fragile à ce moment-là et doit être protégé. Les médecins ont constaté que fumer du cannabis peut faire baisser le quotient intellectuel. Cela veut dire que le fumeur perd une partie de ses capacités à réfléchir, à se souvenir, à travailler. Ces études montrent que les jeunes fumeurs de cannabis ont 3 fois plus de risque que les non fumeurs d'avoir une **maladie mentale**. Enfin, le cannabis peut aussi provoquer des **hallucinations**, c'est-à-dire que les gens voient ou entendent des choses qui n'existent pas et qui sont effrayantes !

Le sais-tu ?



Sais-tu depuis quand l'homme a adopté des animaux domestiques ?

Pendant longtemps, les hommes préhistoriques ne pouvaient manger que s'ils chassaient ou s'ils allaient cueillir des plantes. Puis ils ont voulu contrôler ce qu'ils pouvaient manger. Ils ont alors commencé à **garder près d'eux des animaux** qui pouvaient leur donner du **lait** et de la **viande** pour se nourrir. Ils ont aussi choisi des animaux, comme les moutons ou les chèvres, qui donnaient de la **laine** pour s'habiller. Puis le chien est devenu un **animal de compagnie** car il accompagnait l'homme préhistorique lorsqu'il partait à la chasse ou servait à garder les troupeaux de chèvres. Pour le chat, c'est assez différent. On pense que ce sont les chats qui ont commencé à fréquenter les habitations des humains pour y trouver de la nourriture. Comme ils chassaient les souris, les personnes les ont gardés et nourris.

Tous les **animaux domestiques** étaient donc à l'origine des **animaux sauvages**. Mais au contact de l'homme, les espèces se sont transformées. Par exemple aujourd'hui on a d'un côté les chiens et de l'autre les loups, alors qu'ils viennent de la même espèce.

Le mot de la semaine

Animal domestique : Un animal domestique est un animal élevé par l'homme pour son plaisir, comme les animaux de compagnie comme les chiens ou les chats ou, pour lui rendre service, comme les animaux d'élevage comme les vaches par exemple.

En anglais, on dit : "domestic animal".

Le débat

On parle des animaux domestiques.

D'après toi, comment peut-on faire pour que les gens n'abandonnent pas leurs animaux pendant les vacances ?



ASSOCIATION LOI 1901
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Retrouve-nous sur lespetitscitoyen.com
pour de nouvelles aventures !